

Poussières d'archives...

Des Méridiennes de Quetelet.

De celle de Malines.

par **Henri Van Boxmeer.**

S.R.B.A.

En 1836, Quetelet fut chargé, par un Arrêté Royal, d'établir dans le Royaume 5 pavillons astronomiques et 41 méridiennes destinés à coordonner le temps dans notre pays qui venait de se doter d'un réseau de chemin de fer, lequel exigeait une plus grande exactitude des horloges publiques.

Il m'a semblé intéressant de faire le point sur ce que Quetelet a réellement réalisé de ce programme, et aussi de rechercher, ce qui de nos jours, subsiste encore de ses travaux.

En fait, Quetelet a procédé à l'installation d'une dizaine de méridiennes et à la construction de cinq pavillons astronomiques.

C'est par plusieurs petites notes dans «Ciel et Terre» que je m'efforcerai de reconstituer les aspects historiques de ce premier «devoir» de Quetelet.

Je commencerai par la méridienne de Malines.

Rappelons que par un Arrêté Royal du 22 février 1836 (1) Quetelet, fondateur et directeur de l'Observatoire de Bruxelles, a été chargé:

- 1°) D'établir un pavillon astronomique avec sa lunette méridienne dans les villes suivantes: Anvers, Ostende, Bruges, Gand et Liège.
- 2°) D'établir dans chacune des autres villes du Royaume présentant quelque importance, soit sur le rapport de la population, soit sur celui de l'industrie ou du commerce, des arts ou de la science, des grandes méridiennes qui seraient placées dans les cathédrales, hôtels de ville, ou autres édifices favorables à leur établissement.

La notification ministérielle de cet arrêté, adressée à Quetelet en date du 29 février 1836, cite les 41 villes où une grande méridienne devra être établie, à savoir: (2)

« Je désignerai en première ligne, celles où doit passer le chemin de fer, c'est-à-dire Malines, Anvers, Termonde, Gand, Bruges, Ostende,

Louvain, Tirlemont, Liège, Verviers, et ensuite les autres villes principales ou manufacturières du Royaume, telles que: dans la province d'Anvers: Turnhout, dans celle du Brabant: Nivelles, dans celle du Limbourg: Hasselt, dans la Flandre Orientale: St. Nicolas, Alost, Audenaerde; dans la Flandre Occidentale: Courtrai, Menin, Ypres, Roulers, Nieuport, Blankenberghe; dans le Hainaut: Mons, Tournay, Charleroi, Ath, Soignies; dans la province de Namur: Namur, Dinant et Philippeville; dans celle du Luxembourg: Arlon; et dans celle de Liège: Huy, Herve, Stavelot, Dison, Spa, Chauffontaine, Visé, Limbourg, Daelem, Seraing (tous endroits manufacturiers)

Le Ministre termine sa lettre en disant « Une double mesure qui m'a paru non seulement utile pour la science, les arts et

Se guide du Voyageur sur le chemin de fer



Premier «Guide du Voyageur sur le chemin de fer.»

Très astucieusement présenté, ce guide montre clairement qu'à cette époque Malines était bien la plaque tournante des chemins de fer.

Exemple: Si l'on part de Bruxelles à 5h, on passe par Malines à 5h30, pour arriver à Louvain à 6h10. Cette présentation du guide fut d'actualité jusqu'aux années 1838-1839.

l'industrie, mais encore intéressante pour la sûreté publique en ce qu'elle est propre à prévenir les accidents dont le chemin de fer pourrait être le théâtre (surtout tant qu'il n'aura qu'une seule voie) par suite des diffé-

rences qui existent dans les heures du jour à Bruxelles, à Malines, à Anvers et autres lieux.»

Quetelet, très surchargé par d'autres tâches, (quoiqu'ayant reçu du Ministre un aide supplémentaire en météorologie) ne fit pas preuve, aux yeux du Ministre, de toute la diligence nécessaire dans l'exécution de cet arrêté, pour preuve, plusieurs lettres du Ministre concerné, dont celle du 22 mars 1837 (3) qui dit « Je ne sache pas, en effet, qu'aucun point de ce que prévoit cet arrêté ait reçu une entière satisfaction, et ce malgré une mise à disposition de 3800 Fr. supplémentaires, et la nomination d'un aide supplémentaire à l'Observatoire.»

Par ailleurs la lettre invite Quetelet à adresser au Ministre tous les trimestres un rapport sur cette affaire.

J'ai retrouvé dans les archives de l'ORB le manuscrit du rapport que Quetelet a fait au Ministre en date du 20 janvier 1839. (4)

Ce rapport parut aussi aux annexes du *Moniteur Belge*. (5)

Ce manuscrit de 30 feuillets est très instructif au sujet de cette très importante question de la mesure du temps en général, et dans notre Royaume en particulier.

Il faut bien se remettre dans l'esprit du temps, où la notion de précision du temps n'était pas ce qu'elle est de nos jours.

Écoutons Quetelet qui dans son rapport dit:

Sur ce qu'il faut entendre

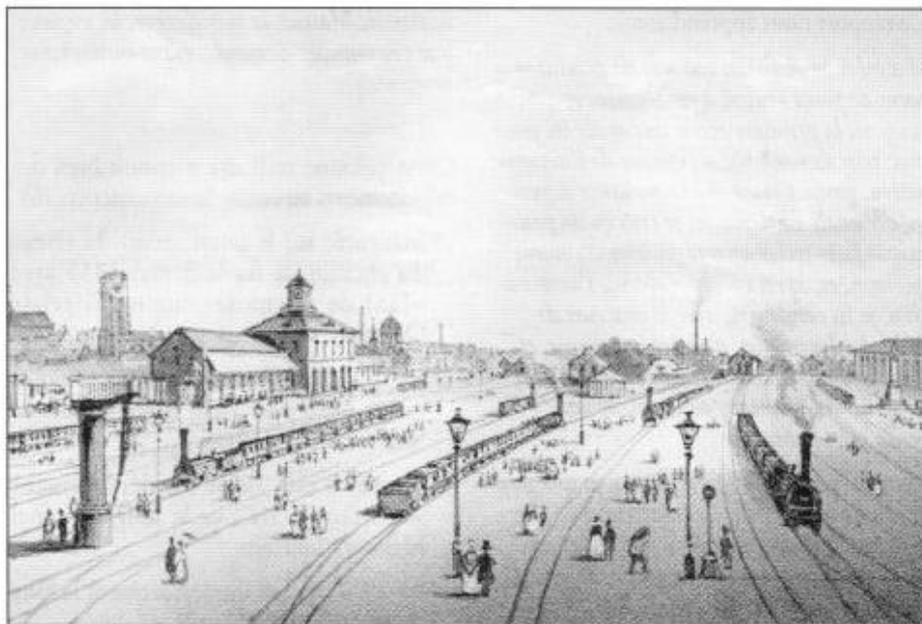
« par temps moyen et temps vrai afin de ne pas risquer » d'enregistrer des erreurs de temps de plusieurs minutes en des lieux différents et il ne serait pas extraordinaire d'après cela qu'en partant d'une ville, à trois heures par exemple, on pourrait, avec la rapidité des locomotives, arriver dans l'autre même avant qu'il fût trois heures, bien que les villes soient distantes de quatre à cinq lieues.»

Extrait du même «rapport Quetelet» on peut encore lire:

A Malines,

«où j'avais trouvé que la cathédrale était peu avantageusement orientée pour recevoir une méridienne [...] la colonne milliaire qui servait primitivement de point central à ces chemins de fer et qui contenait la première pierre qui avait été inaugurée avec tant de solennité à l'époque de l'inauguration, perdait toute son importance depuis qu'elle avait été déplacée.

Je crus qu'on pourrait la faire servir avantageusement comme gnomon.»



Vue de la gare de Malines.

Il s'agit ici du deuxième emplacement, celui choisi par Quetelet. Avec, à l'extrême droite du document, le Mijlpaal Lithographie extraite de «*Les délices de la Belgique*» par Alphonse Wauters. Bruxelles et Leipzig, 1848

Puis on relève dans un «Etat des débours du directeur de l'Observatoire fait pour la construction des méridiennes.» (8)

1838 Juillet.

Voyage à Malines et retour pour Choisir l'emplacement convenable pour la méridienne.

9 lieues à 2 francs

ports de lettres: 2 francs

aux ouvriers occupés au tracé: 4 francs

Pour avoir une idée de ces dépenses «actualisées» il y a lieu de multiplier ces chiffres par ± 150 (7)

A remarquer que les 2 francs à la lieue sont une indemnité perçue par Quetelet, en tant que directeur de l'Observatoire.

Cette indemnité comprenait, je présume, aussi ses repas et autres frais.

Un brouillon de lettre de Quetelet au Ministre de l'Intérieur datée du 12 juillet 1838 nous dit: (9)

«La colonne qui marque le point central, et qui aujourd'hui se trouve reculée à une certaine distance des lignes de communications; cette colonne formerait un gnomon dont l'usage est devenu très rare aujourd'hui et qui était si fréquemment employé par les anciens.

La méridienne pourrait être d'une belle facture et je me suis assuré qu'elle ne nuisait en rien aux besoins du service du chemin de fer.[...] La dépense serait d'ailleurs peu

considérable, il suffirait de l'établissement symétriquement d'une bande de pierre bleue d'un demi-mètre de largeur et qui serait partagée en son milieu par la méridienne.

Je pense que ces dispositions jetteraient quelque intérêt sur ce monument qui n'en a plus aujourd'hui, qu'il n'a ni d'être au centre des routes, ni de couvrir le lieu où a été déposée la première pierre. [...] Car par la forme, il semble avoir été placé tout exprès pour la destination que je lui propose.»

Suite de quoi, le Ministre répond à Quetelet en date du 24 juillet 1838, (10) en disant:

«J'approuve, du reste, les mesures que vous proposez pour Malines et vais écrire dans ce sens à Mr. le Ministre des Travaux Publics: Toutefois, un doute m'a arrêté un instant dans cet assentiment, c'est celui de savoir si ce mode n'aura pas pour résultat de faire servir exclusivement la méridienne ou gnomon à l'usage des chemins de fer, et non pas à celui du public.»

Dans cette même lettre, le Ministre invite Quetelet à lui faire un rapport sur l'état d'avancement des travaux relatifs aux méridiennes et aux pavillons astronomiques.

Ce qui sera fait et constitue le grand rapport qui fera, comme déjà dit plus haut, l'objet d'une parution au *Moniteur* du 10 février 1839.

Ce rapport nous apprend aussi :

«La colonne milliaire qui servait primitivement de point central à ces chemins et qui couvrait la première pierre qui avait été posée avec tant de solennité à l'époque de l'inauguration, perdait toute son importance depuis qu'elle avait été déplacée; je crus qu'on pourrait la faire servir avantageusement comme gnomon, et, après en avoir obtenu l'autorisation, je fit construire, avec le concours de MM. les Ingénieurs, derrière la colonne, et dans la direction du sud au nord, une levée de dalles de 21 mètres de longueur pour y tracer la méridienne.»

Cette opération a été faite depuis, et une pierre solidement établie vers l'extrémité la plus éloignée de la colonne sert à rendre la trace durable, dans le cas où le terrain subirait de petits mouvements.»

Tout ceci est encore confirmé par une lettre du 12 septembre 1838 adressée à Quetelet par l'ingénieur des chemins de fer de Malines qui lui dit: (11)

«J'ai l'honneur de vous informer que rien ne s'oppose plus à ce que vous veniez tracer à la

station de Malines la méridienne, les travaux que vous m'avez demandés étant entièrement terminés.»

Cette colonne milliaire a connu bien des déplacements au cours de son existence. (6)

- 1° Inaugurée sur le point «zéro» du réseau du chemin de fer le 5 mai 1835 avec «Tant de solennité» comme le relate Quetelet,
- 2° elle fut déplacée, toujours sur le point «zéro» le 26 avril 1838 et servit alors de méridienne à Quetelet.
- 3° En 1878 elle subit un déplacement important, cette fois le long du canal Malines - Louvain.
- 4° En 1892, encore un déplacement le long du même canal.
- 5° En 1959, nouveau déplacement dans un coin en contrebas des ponts du chemin de fer enjambant le canal.
- 6° Enfin, depuis le 14 septembre 1980, en présence du Roi Baudouin, elle fut placée devant la gare de Malines et à son point «zéro».

Tout récemment, dans le cadre d'un concours organisé par la Fondation Roi Baudouin, relatif au meilleur projet de «De weg naar het station» Malines a obtenu la palme avec le projet de M. J.P. Leanen.

La colonne milliaire, dans ce projet, occupe la place d'honneur; rehaussée de quelque 6 mètres, elle sera comme un signe de bienvenue dans cette bien jolie ville. Mais curieusement aucune allusion n'est faite à son ancienne fonction de méridienne!

Par ailleurs, dans la plaquette «*De Mijlpaal*» (6) qui retrace l'histoire de ce monument, aucune mention n'est faite à ce même sujet.

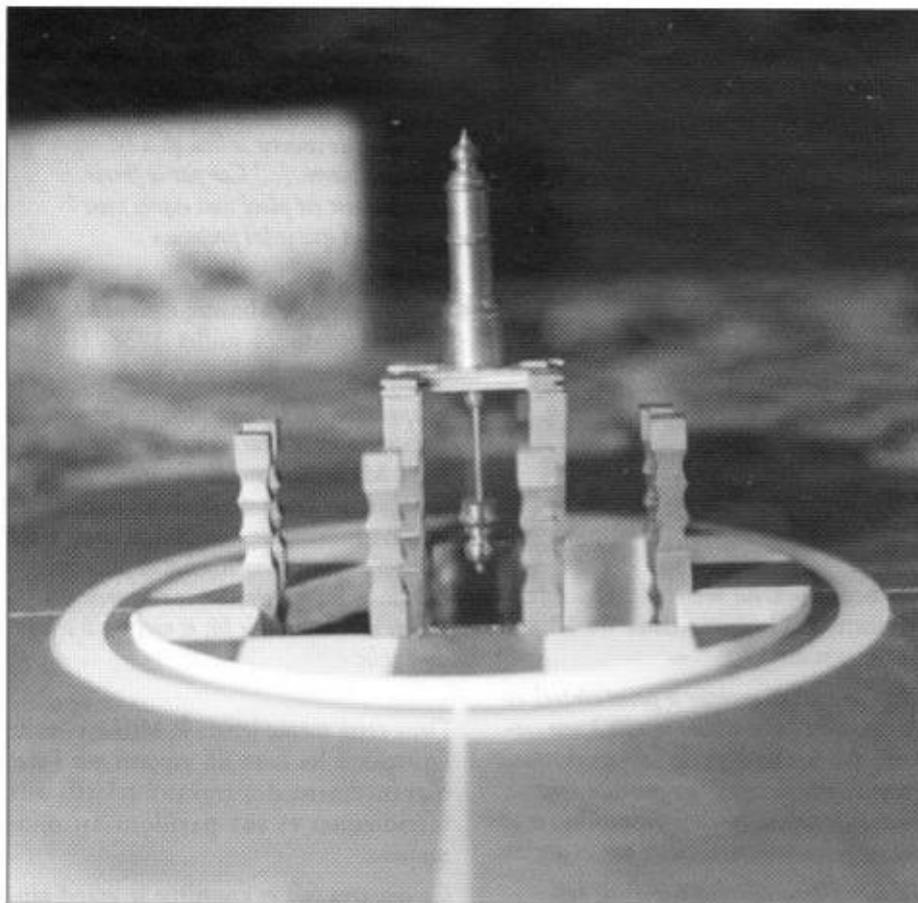
Il semblerait donc, que cet aspect historique de la colonne, malgré sa corrélation étroite avec les besoins du chemin de fer, soit oubliée de nos jours!

Je me suis mis en rapport avec l'auteur du projet pour lui exposer cette fonction ancienne de la colonne milliaire. Très ouvert à mes propos, on peut espérer que les travaux de Quetelet à Malines seront bientôt «fixés» par un beau tracé de méridienne au milieu de la place de la gare.

Annexes.

Sources, documents

- *Méridiennes et Méridiens de Belgique.*
Par RENÉ DEJAIFFE. ORB
Septembre 1985
- *Note sur les méridiennes de Quetelet.*
Par ANDRÉ KOECKELENBERGH
Ciel et Terre.
- *Les méridiennes de Quetelet;*
G. DE BRANDNER
Articles parus dans Ciel et Terre
de 1935 et 1936
- «*De Mijlpaal*» (6)
par JAN GOOSSENS
Ing. Centrale drukkerij N.M.B.S. Brussel
- *Classement descriptif des archives*
(1-2-3-4-8-9-10-11)
de l'Observatoire Royal de Belgique
Par HENRI VAN BOXMEER
Bibliothèque de l'ORB Sa(l). 1003 -
Supplément au Moniteur Belge N° 41
du 10 février 1840. (5)
- *Index des prix à la consommation*
en Belgique. (7)
Banque Nationale de Belgique.



Projet de la nouvelle place de la gare à Malines

Détail de la maquette, où l'on peut voir la colonne milliaire assise sur quatre colonnes de granit d'une hauteur de 5 mètres. (La colonne elle-même mesure 6,4 mètres.)